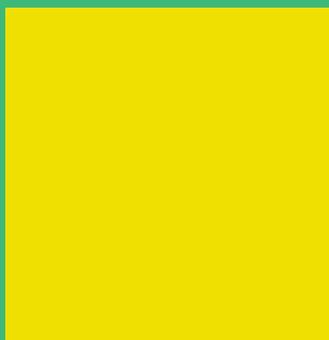


# 5

---



LES LOIS DIVINES ET  
HUMAINES:  
COMPATIBLE OU NON?

---

## MODULE CINQ

# LES LOIS DIVINES ET HUMAINES: COMPATIBLE OU NON?

## 5.1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 5.1.1 STRUCTURE DU MANUAL

Ce manuel destiné à l'enseignant est un ensemble didactique dans lequel le thème suivant est développé : "Les lois divines et humaines : compatible ou non?." Ce package a été conçu pour le groupe d'âge de 12 à 18 ans et offre à l'enseignant ou au responsable d'un groupe d'apprentissage la possibilité de développer ce thème au niveau de leur propre groupe de classe.

Dans ces ouvrages, l'enseignant peut travailler sur différents sujets liés au thème général "Les lois divines et humaines : compatible ou non?"

Sur la base de suggestions didactiques, il est possible d'aborder ce thème sous différents angles. Les impulsions sont des éléments que l'enseignant peut introduire dans la classe pour lancer la conversation.

Ce manuel contient une variété d'impulsions didactiques avec différents niveaux de difficulté.

Ces impulsions existent sous différentes formes et ont pour but de contribuer au processus d'apprentissage. Il n'est pas obligatoire d'utiliser toutes les impulsions car l'enseignant peut sélectionner celles les plus appropriées en fonction des besoins et des intérêts de son groupe d'apprentissage. Les suggestions didactiques sont des propositions concrètes pour commencer à utiliser les impulsions et aborder la réflexion idéologique et la communication. Cela permet à l'enseignant d'aborder les différentes impulsions didactiques correspondant à son propre groupe d'apprentissage.

Ce manuel contient les chapitres suivants:

- Tout d'abord, il y aura une introduction historique générale sur la tension entre la foi et la raison. Ensuite, le terme "lois divines" est expliqué pour permettre à l'étudiant de distinguer les lois divines des lois humaines. Ce chapitre fait partie du programme de base des étudiants.

- Deuxièmement, il y aura également une introduction historique générale sur les lois humaines. Ensuite, le concept de lois humaines est expliqué. Ce chapitre fait partie de l'apprentissage de base des étudiants.

- Le troisième chapitre de ce manuel explore la réconciliation entre la raison et la foi. Grâce à ce chapitre, les étudiants apprennent différentes formes d'interprétation pour résoudre cette contradiction. Ce chapitre fait partie du programme de base des étudiants.

- Le quatrième et dernier chapitre traite de l'importance de "l'ijtihad". Dans ce chapitre, l'enseignant examine les différentes formes d'interprétation en tenant compte du contexte. Il s'agit d'un chapitre approfondi.

Enfin, ce manuel contient un glossaire où tous les termes difficiles sont expliqués brièvement et au niveau de l'étudiant. Elle est suivie d'une bibliographie pour chaque chapitre de ce volume didactique.

## 5.2 LOIS DIVINES

### 5.2.1 INTRODUCTION



Figure 5.1  
Source: © Murrstock /  
Adobe Stock

La contradiction entre les lois divines et les lois humaines est une discussion séculaire. En fait, cela s'inscrit dans le cadre de la question "Comment la raison s'oppose-t-elle à la foi ?". Les Grecs anciens parlaient de logos (raison) et de mythos (foi). Ils ont essayé de tout expliquer rationnellement.

Dans le passé, l'Islam a également connu la tension entre la raison et la foi connue sous le nom de *ta'rud al'aql wa annaq'l*<sup>1</sup>. De nombreuses tentatives ont été faites pour résoudre cette contradiction, comme celle d'Ibn Rushd (Averroès). Ibn Rushd, un grand philosophe<sup>2</sup>, musulman, dans son livre *Fasl Almaqaal* (la parole décisive) a émis une fatwa selon laquelle la raison et l'Islam se complètent et ne se contredisent pas. Averroès explique comment il faut interpréter le Coran afin que ses enseignements ne se heurtent pas à la raison. Selon lui, l'utilisation de la raison est même une obligation religieuse. Il étaye cette déclaration par des versets tels que "Prends exemple sur ceci, ô vous qui savez." (Coran 59:2), "N'ont-ils pas vu la domination des cieux et de la terre, et toutes les choses que Dieu a créées" (Coran 7:185).

Ibn Rushd explique le premier verset comme suit : "Il s'agit d'une justification textuelle de l'obligation de recourir à un raisonnement logique, ou éventuellement à une combinaison de raisonnement logique et juridique."<sup>3</sup> Selon l'auteur, le deuxième verset est une exhortation à étudier tout ce qui existe."<sup>4</sup> Il conclut ensuite que le Coran oblige l'homme par la raison à réfléchir à tout ce qui existe.

Ibn Rushd croit fermement qu'il est impossible que la raison contredise l'Islam. C'est pourquoi il dit : "Après tout, la vérité ne contredit pas la vérité, mais doit au contraire s'accorder avec elle et en être la confirmation."<sup>5</sup> Par la première vérité, il fait référence à la vérité que l'on découvre par la raison et par la seconde, il fait référence à l'Islam. Enfin, il conclut son livre par l'observation suivante: "...je veux dire par là que la raison est l'amie et la sœur de la religion". En d'autres termes, la raison et la foi sont deux méthodes pour découvrir la vérité.

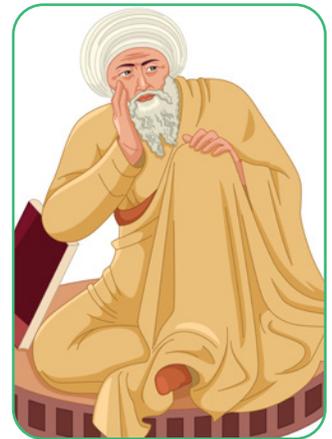


Figure 5.2  
Ibn Rushd  
Source: © artisticco /  
Adobe Stock

Mais tout dépend de l'interprétation, bien sûr. Si vous voulez appliquer littéralement aujourd'hui les règles d'il y a plusieurs siècles, alors vous avez un problème. En outre, le prophète n'était pas obsédé par les règles, mais par la justice.

<sup>1</sup> تعارض العقل والنقل

<sup>2</sup> Ibn Rushd ou Averroès né à Cordoue (Espagne) Il a vécu entre 1126 et 1198. 3 Le mot décisif pg. 31

<sup>3</sup> Het beslissende woord pg. 31

<sup>4</sup> Het beslissende woord pg. 31

<sup>5</sup> Het beslissende woord pg. 38

## 5.2.2 DÉFINITION DES LOIS DIVINES

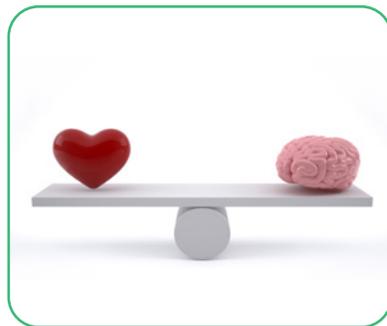


Figure 5.3  
Source: © harunyigit /  
Adobe Stock

La loi divine selon l'islam est la volonté ou la guidance d'Allah révélée à l'humanité par ses prophètes. Cette volonté se trouve tout d'abord dans le Coran et ensuite dans la Sunna.

La question fondamentale est la suivante: "Comment l'homme peut-il connaître la volonté d'Allah ?" Les spécialistes de l'islam ont réfléchi à cette question de manière très

approfondie. Ils utilisent la méthode appelée Ijtihad.

L'ijtihad est un terme bien connu de la doctrine islamique. Le terme signifie littéralement "faire un effort complet."<sup>6</sup> Mais comme c'est le cas pour presque toutes les définitions, il n'existe pas de définition généralement acceptée du terme ijtihad dans la terminologie juridique islamique.



Figure 5.4  
Source: © rudall30 /  
Adobe Stock

Voici quelques définitions:

Albaidawi décrit ce terme comme suit: "Faire le maximum d'efforts afin de découvrir les directives islamiques".<sup>7</sup>

Ibn Hajib définit le itjihad comme suit : "L'effort complet d'un faqih (juriste) pour se faire une opinion sur les directives de l'Islam".<sup>8</sup>

Enfin, la définition d'Alkamal bin Hammam : "L'effort total d'un faqih pour atteindre soit une opinion sur les lignes directrices de l'Islam, soit une position définitive, à la fois par la raison et par les textes".<sup>9</sup>

Les définitions précédentes nous apprennent ce qui suit :

1) Les trois définitions ont en commun que le mujtahid (celui qui fait l'ijtihad) doit faire un effort complet. Ainsi, il doit utiliser tous les moyens à sa disposition et faire tout son possible pour avoir enfin une opinion sur les lignes directrices de l'Islam.

2) On s'efforce en effet d'avoir éventuellement une opinion sur les lignes directrices de l'Islam. Il est important de souligner le terme "opinion" ici, car personne ne peut prétendre détenir la vérité absolue avec certitude. En d'autres termes, personne ne représente Dieu sur terre. C'est pourquoi tous les savants terminent presque toujours leur ijtihad par allahoe a'lam (Allah sait mieux).

<sup>6</sup> M. FAIRUSABADI, Alqamus Almuhiy, Beiroet, Al-Resalah Publishers, 2005, p. 387.

<sup>7</sup> A. JAMALOUDIEN, Nihajat Assul Fi Sharh Alusul, 5de ed., Cairo, 'Alim Alkutub, 2009, p. 169.

<sup>8</sup> J. IBN ALHAJIB, Mukhtasar Muntaha Musul Wa Alamal Fi 'Ilamai Alusul Wa Aljadal, 2de ed., Beiroet, Dar Ibn Hazm, 2006, p. 289.

<sup>9</sup> A. ALHAMAM, Attahrir, Cairo, Almaktaba Alhasania Almasria, 2005, p. 523.

Les lois divines comprennent la volonté ou la guidance d'Allah que l'on découvre par l'ijtihad." with "Les lois divines comprennent la volonté ou la guidance d'Allah que l'on découvre par l'ijtihad.

## 5.2.3 EXERCICES

### Exercice 1: Répondez individuellement aux questions suivantes

**1. Quelle fatwa le philosophe musulman Ibn Rushd a-t-il prononcée dans son livre Fasl Almaqaal?**

**Réponse:** la raison et l'islam se complètent. Ils ne se contredisent pas.

**2. Selon Averroès/Ibn Rush, qu'est-ce qu'une obligation religieuse?**

**Réponse:** utiliser la raison.

**3. Le prophète Mohammed était-il obsédé par les règles?**

**Réponse:** Non, le prophète Mohammed s'est concentré sur la justice.

### Exercice 2: Complétez le mot manquant:

Obligation religieuse - Complètent – Philosophe musulman - Coran -  
La Raison

L'islam a également connu un problème entre **La raison** et la foi.

Ibn Rushd, un grand **philosophe musulman**, dans son livre Fasl Almaqaal (le mot décisif) a prononcé une fatwa.

La raison et l'islam se **complètent** et ne se contredisent pas.

Averroès nous enseigne comment interpréter le **Coran** et il considère cela comme une **obligation religieuse**.

## 5.3 LES LOIS HUMAINES

### 5.3.1 INTRODUCTION

Chaque pays a sa propre système juridique pour mettre de l'ordre dans la société. Les lois humaines visent à assurer l'harmonie dans la société, dans lesquelles justice et égalité sont centrale. C'est pourquoi on attend des gens qu'ils remplissent leurs obligations et d'éviter tout comportement susceptible de causer un préjudice à la société.



Figure 5.6  
Source: © kuroksta /  
Adobe Stock

### 5.3.2 SIGNIFICATION ET FONCTION DES LES LOIS HUMAINES

Les lois humaines ou lois laïques<sup>10</sup> ne s'inspirent pas de la religion. Dans l'Empire romain, la religion était une affaire d'État (religion d'État), l'État tolérant ou supprimant certaines religions. Le christianisme est devenu la religion d'État de l'Empire romain au 4e siècle. Jusqu'au XVIIIe siècle, il existait une relation directe entre l'Église et l'État, par exemple: Nomination des évêques par le roi local, relation entre le droit local et le Droit de l'Eglise, inquisition, impôt local et impôt d'église, influence des rois sur l'élection du pape, guerre au nom de la religion, etc. Cela a changé après le siècle des Lumières: l'État n'interfère pas avec les croyances personnelles des citoyens, ni avec l'Église, et l'Église n'interfère pas avec l'État. Il y a une séparation des institutions. L'État ne peut donc pas condamner ou punir quiconque pour certaines croyances religieuses, il ne détermine ni ne juge la prétention à la vérité d'une religion.

Le modèle européen a toujours laissé de la place à la religion et permet aux gens de s'inspirer de leurs traditions. La liberté de religion est donc un bien important en Europe. Tant que cette inspiration est conforme à la constitution, à la science et à la raison, elle s'inscrit dans l'histoire des valeurs européennes.



Figure 5.7  
Source: © MIND AND I /  
Adobe Stock

Mais cela nécessite un exercice de réflexion pour les musulmans en lisant leur foi plus par l'esprit et moins par la letter.

Karl Popper<sup>11</sup> distingue le "contexte de la découverte" du "contexte de la justification". Le premier concept indique d'où vient une théorie et cela ne devrait jouer aucun rôle selon Popper. On a même le droit d'imaginer une théorie. Le deuxième concept signifie que la théorie doit être soumise à des méthodes scientifiques. Si la théorie passe le test, elle est plausible.

<sup>10</sup> Lois séculaires: Les lois faites par l'homme.

<sup>11</sup> Karl Popper (Vienne, 28 juillet 1902 - Londres, 17 septembre 1994) est un philosophe austro-britannique largement considéré comme l'un des plus grands philosophes des sciences du XXe siècle.

En outre, les lois ne sont rien d'autre que des valeurs que nous traduisons en normes. Les valeurs peuvent trouver leur origine partout, y compris dans les idéologies. Les lois ne sont pas laïques ou religieuses, les lois sont des règles du jeu formelles qui peuvent être justifiées ou articulées dans la sphère publique à partir d'idéologies laïques et autres sur une base commune. Pour les croyants, ces valeurs découlent du fait que chaque être humain est un enfant de Dieu. Les rationalistes considèrent chaque être humain comme un être rationnel et recherchent leurs valeurs dans cette perspective. Les utilitaristes partent de l'idée que chacun a droit à la forme la plus élevée de bonheur et les écologistes se réfèrent à l'idée que chacun fait partie d'un système écologique qui recherche l'équilibre. Il en résulte une base commune qui peut être transformée en lois. Les normes ne sont pas statiques, mais dynamiques et évoluent en fonction du contexte.

### 5.3.3 EXERCICES

#### Exercice 1: Définition des normes et des valeurs:

**Cherchez ensemble votre propre définition du terme "valeurs".**

#### Par exemple:

- Les valeurs sont des idéaux poursuivis par un groupe ou un individu. Ce sont des croyances qui sont considérées comme importantes.
- Les normes sont des règles de conduite ou des manières qui découlent des valeurs.

#### Exercice 2: Sommet des valeurs

**Tâche A:** Résumez cinq valeurs qui sont importantes pour vous. Par exemple: justice, respect, honnêteté.

**Tâche B:** L'enseignant divise la classe en groupes. Demandez aux élèves d'énumérer leurs trois principales valeurs.

**Tâche C:** Chaque groupe doit, à tour de rôle, écrire ses trois principales valeurs au tableau.

#### Questions supplémentaires:

- Quelles sont les valeurs les plus répandues et les plus courantes?
- Quelles valeurs intégreriez-vous dans les lois et pourquoi? Donnez deux exemples.

### Exercice 3: Sommet des valeurs

Lisez les cas ci-dessous et répondez aux questions

**1) Étude de cas Annes:** L'ami d'Annes fait une remarque discriminatoire sur une camarade de classe de sexe féminin. Anes pense que la remarque de son ami est inappropriée.

Dans un conflit de valeurs, vous hésitez entre deux valeurs. Quelles valeurs sont en conflit?

**Réponse:** l'amitié et l'égalité.

Selon vous, quelle valeur est la plus importante dans une telle situation? Comment réagirais-tu?

**2) Étude de cas Selma:** Selma est très attachée au port du foulard. Elle pense qu'elle peut s'habiller comme elle veut et s'exprimer à sa façon. L'école, cependant, pense que Selma devrait retirer son foulard à l'école. Les symboles religieux sont interdits, cela est indiqué dans le règlement de l'école. Selma considère que son éducation est très importante et a beaucoup de respect pour l'école, mais elle considère également que sa liberté, son autonomie et ses convictions religieuses sont importantes.

Quelles valeurs sont en conflit?

**Réponse:** Autonomie, développement, respect des autres.

Donnez un exemple de valeurs, de règles, de traditions qui entrent en conflit les unes avec les autres.

## 5.4 LA RÉCONCILIATION ENTRE LES LOIS DIVINES ET HUMAINES

### 5.4.1 INTRODUCTION

“Si nous voulons réfléchir de manière intelligente aux relations entre l’Islam et le droit britannique, nous avons besoin d’une bonne dose de “déconstruction” des oppositions et des mythologies grossières, qu’il s’agisse de la nature de la charia ou de la nature des Lumières” .<sup>14</sup> Cette citation de l’ancien archevêque de Canterbury, Rowan Williams, souligne que le sens élargi du terme charia est très important. En d’autres termes, il est injuste de réduire le terme charia à une interprétation étroite du droit pénal islamique.

L’interprétation correcte de ce terme est importante pour savoir s’il existe ou non une contradiction entre les lois divines et les lois humaines. Nombreux sont ceux qui associent le terme “charia” injustement, à une législation sévère et à des châtiments brutaux tels que la suppression des femmes, les châtiments corporels, etc. C’est parce que les médias, certains politiciens et les djihadistes utilisent ce terme en permanence. Mais utilisent-ils le terme correctement?

La signification du terme “charia” ne se limite pas à la loi islamique. Elle comprend non seulement la législation, mais aussi les rituels, la doctrine religieuse et la philosophie. Il est erroné de limiter la traduction de la charia à la “loi islamique”.

La charia n’est pas une loi qui contient des règles strictes. Il n’existe pas de livre sur la charia qui contienne les lois islamiques comme c’est le cas -par exemple- pour le code belge. Tous les livres sur le fiqh islamique sont des interprétations individuelles du Coran et de la Sunna.

Les paroles d’Allah sont éternelles mais celui qui interprète les paroles d’Allah n’est que le produit de son temps. Il existe des milliers de tafsirs et de livres sur le fiqh, chacun ayant une interprétation et une opinion différentes. Tous ces livres sont évidemment des œuvres réalisées par des hommes et peuvent donc contenir des erreurs contrairement aux paroles d’Allah.

### 5.4.2 QUE SIGNIFIE RÉELLEMENT “LA CHARIA”

Le terme arabe charia signifiait à l’origine le chemin qui mène à l’eau. Il ne fait pas référence à un puits dans lequel il faut aller chercher de l’eau, mais au chemin ou au cours d’eau qu’il faut suivre pour trouver un endroit fertile ou un endroit où l’eau coule.



Figure 5.8  
Source: © David Carillet /  
Adobe Stock

<sup>12</sup> H. HUMBERTO, Islam and Enlightenment, Baltimore, Maryland, The Johns Hopkins University Press 2012, p 223.

L'eau représente la vie. Cela signifie que la charia est la voie à suivre pour protéger la nature de l'homme. Les dispositions naturelles de l'homme doivent être protégées et cela conduira automatiquement à une société plus juste et plus pacifique. Malheureusement, ce terme est souvent mal interprété et mal compris.

### 5.4.3 CONTRADICTIE OU CONCILIABLE?

Généralement, le terme charia est considéré comme la "loi islamique". Cette interprétation ne couvre pas le contenu du terme charia.

La charia contient dans une large mesure des normes religieuses relatives à la doctrine et au rite (ibadaat) et cette dernière relève de la liberté de religion accordée par la loi sur la liberté de religion accordé par l'Ordre juridique européen.

L'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme garanti la liberté de religion et garanti également son expression.

Même lorsque la charia est traduite par "loi islamique", il existe un large éventail de normes de la charia qui sont totalement compatibles avec les normes juridiques européennes, à condition d'aborder le terme charia dans son intégralité.

Compte tenu de ce qui précède, il n'y a aucun problème pour que l'islam fonctionne raisonnablement dans un État démocratique. Dans une large mesure, l'Islam contient des normes religieuses relatives à la doctrine et au rite, et ces dernières relèvent de la liberté de religion accordée par l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme. D'autre part, il est vrai que l'Islam contient également de nombreuses normes relatives aux actes sociaux (mo'e'amalaat), mais comme mentionné précédemment, il est légitime d'aborder cette catégorie de manière rationnelle à condition de tenir compte des principes islamiques. Et ces dernières coïncident presque toujours avec les normes et valeurs occidentales.



Figure 5.9  
Source: © STOATPHOTO /  
Adobe Stock

Donc si la laïcité signifie la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et que l'Etat détermine ses normes et ses valeurs par la raison, il n'y a aucun problème. En effet, l'État réglemeute généralement les actions sociales mutuelles de ses sujets sur une base rationnelle, ce qui est également autorisé par l'Islam, à condition que la justice soit le but ultime. Si la laïcité est une forme de gestion de la diversité philosophique, alors l'Islam n'y voit pas d'inconvénient non plus.

En effet, il est irresponsable, du point de vue de l'Islam, d'imposer une quelconque religion à un individu, comme cela est clairement indiqué dans la sourate Al-Baqara, verset 256: "Il n'y a pas de contrainte en religion. La compréhension raisonnable se distingue clairement de la dépravation."



Comme nous l'avons déjà souligné, la justice est le principe le plus élevé de la charia et la manière dont elle est réalisée n'a pas d'importance, comme l'a magnifiquement dit Ibn Alqayyim.<sup>13</sup>

#### 5.4.4 EXERCICES

#### Exercice 1: Complétez par vrai ou faux et motivez votre réponse.

Un théorème	Correct	Faux	Explication
1. La charia signifie uniquement la loi islamique.		X	
2. Les tafsirs et les livres de fiqh ne contiennent pas d'erreurs car ils sont faits par l'homme.		X	
3. Le terme "charia" est souvent associé à l'injustice et à l'oppression.	X		
4. Il n'existe pas de livre sur la charia qui contienne les lois islamiques.	X		
5. Les livres sur le fiqh islamique ne sont pas des interprétations individuelles du Coran et de la Sunnah.		X	
6. Il est juste de réduire le terme charia à une interprétation étroite du droit pénal islamique.		X	
7. Les médias, certains politiciens et les djihadistes utilisent souvent le terme "charia" sans le sens et le contexte appropriés.	X		

<sup>13</sup> Allah a envoyé ses prophètes et a révélé ses livres afin que les hommes puissent gouverner avec droiture, c'est-à-dire la droiture avec laquelle les cieux et la terre ont été créés. Ainsi, lorsque l'on reconnaît des signes de justice et que la direction est claire, ceci est la shar'ia d'Allah et de sa religion. Allah n'a pas limité la réalisation de la justice, ses preuves et ses signes à une méthode particulière, rejetant ainsi toutes les autres méthodes qui sont identiques ou même meilleures. Cependant, Il a montré que les méthodes qu'Il emploie servent à faire régner la justice et que les hommes doivent agir avec sincérité. Ainsi, toute méthode employée dans le but d'atteindre la justice et la droiture fait partie de la religion..."

## Exercice 2: Sharia

1. À quoi associez-vous le terme "charia"?

2. Comment expliquer le terme "charia" à quelqu'un qui n'en connaît pas le sens?

## 5.5 L'IMPORTANCE DE L'IJTIHAD

### 5.5.1 INTRODUCTION

L'ijtihad est un moyen qui permet aux musulmans de renouveler constamment leur compréhension de la réalité et de la révélation. De plus, il existe un hadith dans lequel le prophète encourage fortement les musulmans à faire usage de l'ijtihad, à savoir: "Si un sage fait un effort dans sa recherche et que son résultat est correct, il reçoit deux hasanaat et s'il s'est trompé, il reçoit une hasana".<sup>14</sup>



Figure 5.11  
Source: © chaiyapruerk /  
Adobe Stock

Logiquement, un individu est récompensé s'il est correct et assisté s'il se trompe, mais le prophète Mohammed formule une double récompense pour un acte correct et une récompense pour un acte incorrect. Ainsi, la fermeture des portes de l'ijtihad est injustifiée, car le prophète

Mohammed a clairement laissé ces portes ouvertes.

De plus, le prophète Mohammed a également pratiqué l'ijtihad. Certains hadiths montrent qu'il a pratiqué l'ijtihad, et que certains de ses ijtihads ont été rejetés par ses compagnons.<sup>15</sup>

Bien qu'il existe une liberté au sein de l'Islam pour la pratique de l'ijtihad, la responsabilité doit également être mentionnée ici. Il n'est pas vrai que chaque individu peut dire et faire ce qu'il veut au nom de l'Islam. Les gens ont une certaine responsabilité, il est donc impossible d'attribuer des choses à la révélation sans utiliser une méthode.

Par conséquent, tout au long de l'histoire de l'Islam, les érudits ont développé certaines méthodes pour interpréter les textes. Ces méthodes pourraient être améliorées, mais interpréter les textes de manière arbitraire est très dangereux et peut avoir des conséquences désastreuses, comme on peut le constater aujourd'hui.

<sup>14</sup> M. IBN ISMAIEL ALBOUKHARI, *Aljami' Assahih*, 4de ed., Cairo, Almatba'ati Assalafia, 2004, p. 372

<sup>15</sup> Pendant le champ de bataille de Badr, le prophète a essayé d'atteindre le puits en premier pour la tribu de Quraish afin de l'obtenir. Alors habab ibn mondhir demanda au prophète : "Ô Messenger d'Allah, si cette stratégie est une inspiration divine alors nous obéirons, mais si c'est votre opinion personnelle alors c'est une mauvaise opinion. Le Prophète a répondu : "C'est mon opinion personnelle et le Prophète a suivi l'opinion de Habab." (ص 231 - ج ٤ باب ١٤٠)

## 5.5.2 MASLAHA OU LE BIEN-ÊTRE DE L'ÊTRE HUMAIN

Un mujtahid compétent est donc nécessaire, notamment en cas de conflit entre nas (texte, révélation) et maslaha (bien-être). Certains donnent la priorité absolue à la maslaha dans ce cas, car selon eux l'essence de la révélation est maintenir la maslaha.



Figure 5.12  
Source: © igorbukhlin /  
Adobe Stock

- Najmuddien Attofi<sup>16</sup>. est un partisan bien connu de cette approche. Il affirme que le mal et la corruption ne peuvent être soutenus par l'islam, car de nombreux passages du Coran et de la tradition du prophète Mohammed montrent le contraire, par exemple: - "Dieu veut que les choses soient faciles pour vous et non difficiles"<sup>17</sup>, "Le souhait de Dieu est de vous faciliter les choses, car l'homme a été créé faible<sup>18</sup>. "Dieu ne veut pas vous imposer de contrainte, mais il veut seulement vous rendre purs et vous montrer sa miséricorde en entier, et peut-être que vous rendrez grâce. Peut-être allez-vous rendre grâce"<sup>19</sup>.

"Consacrez-vous à Dieu avec la dévotion qui lui est due. Il vous a choisi et ne vous a imposé aucune contrainte en matière de culte<sup>20</sup>. Il y a également des hadiths qui approuvent de telles opinions, tels que: "La religion est un réconfort<sup>21</sup>. "La religion la plus aimante avec Allah est le hanafia pacifique". Et "Ne fais pas le mal et ne rends pas le mal pour le mal".

Selon Najmuddien Attofi, l'islam en général est un réconfort pour le peuple et lorsque certains passages du Coran ou de la tradition s'opposent au bien commun, le bien commun prévaudra. Le cœur du message de l'Islam est la paix et le bien-être et non la malheur, comme dans le verset 1 de la sourate Ta-Ha: "T[aa] H[aa]. Nous ne vous avons pas fait descendre le Coran pour que vous soyez malheureux.<sup>22</sup>

Par conséquent, un mujtahid doit toujours tenir compte de la situation des gens lorsqu'il interprète les textes. Ce faisant, la maslaha est, selon lui, le principe le plus élevé de l'islam et Dieu est - affirme-t-il - tenu de prendre en compte le bien-être des gens, comme Allah lui-même le déclare dans le Coran: "Que la paix soit avec vous, votre Seigneur s'est prescrit la miséricorde"<sup>23</sup>. Allah déclare donc qu'il sera miséricordieux envers sa créature et tout ce qui contredit la miséricorde est donc contre-divine.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le bien-être des personnes est hautement valorisé dans l'Islam. Des expressions bien connues de l'enseignement islamique le confirment également:

"Partout où il y a du bien-être, il y a de l'Islam. "

<sup>16</sup> (1316 – 1259) Il est un grand érudit de l'Islam de l'école de droit hanbaliste : ي ف و ط ل ا ن ي د ل ا م ج ن

<sup>17</sup> Sourate Al-Baqara, verset 185

<sup>18</sup> Sourate Al-Baqara, verset 185

<sup>19</sup> Sourate Al-Ma'ida, verset 6

<sup>20</sup> Sourate Al-Hajj, verset 78

<sup>21</sup> M. IBN ISMAIEL ALBOUKHARI, Aljami' Assahih, p. 29.

<sup>22</sup> S. IBN ABDELQAWI ATTOFI, Kitab Atta'jien Fi Sharh Alarba'in, Beiroet, Mu'sasatu Arrajan, 1998, p. 237.

<sup>23</sup> Sourate Al-An'am verset 54

“Le message de l’Islam est de maintenir le bien-être et d’éloigner le mal. “

“Le message de l’Islam est de maintenir et d’accroître le bien-être et de diminuer et d’éviter le mal. “

“L’objectif de l’Islam est de maintenir le bien-être des gens pendant leur vie et après leur mort. “

“L’Islam est fondé sur la sagesse et le bien-être et est généralement juste et miséricordieux.”

“Alistihsaan est l’omission d’une règle générale au sein de l’Islam afin d’accommoder les gens dans leur bien-être.”

Le célèbre philosophe musulman Algazali est du même avis que Najmuddin Attofi. Dans son livre, il écrit: “Parfois, nous voyons le bien-être des gens comme un signe de directive islamique, mais parfois une directive islamique est un signe de bien-être.”<sup>24</sup>

De ce qui précède, nous pouvons clairement dériver que les maslaha sont nombreux. Par conséquent, cette collection de masalih nécessite un mujtahid avec un esprit vif qui considère tous les aspects. Si c’est le cas entre les maslaha elles-mêmes, qu’en est-il d’une contradiction entre maslaha et nas (texte/révélation)?

### 5.5.3 CONTRADICTION ENTRE MASLAHA (BIEN-ÊTRE) ET NAS (RÉLÉVATION)

Najmuddin Attofi est un fervent défenseur de la pleine priorité de la maslaha en cas de contradiction entre maslaha et nas ou entre kitab almandoer (réalité) et kitab almastoer (révélation). Il convient toutefois de nuancer ici sa position. Après tout, il fait une différence entre ‘ibadaat (rituels) et moe’amalaat (affaires sociales).”<sup>25</sup>

Dans le premier cas, la ‘ibadaat prend pleinement le pas sur la maslaha, tandis que dans le second cas, la moe’amalaat prend la deuxième place après la maslaha. Cette division est liée au fait que le premier terme, à savoir ‘ibadaat, ne peut être raisonné, de sorte que le motif ou la raison d’un acte rituel est impossible à déterminer. Le second terme, moe’amalaat (questions sociales), est accessible à la raison et peut donc avoir la pleine priorité de maslaha.”<sup>26</sup>

<sup>24</sup> A. IBN MOHAMMED ALGAZALI, *Almankhul Min Ta’liqat Alusul*, Damascus, Dar Al kr, 1980, p. 197

<sup>25</sup> Le Moe’amalaat (affaires sociales) est le domaine dans lequel l’apport intellectuel humain est pleinement autorisé. Ainsi, par exemple, la manière dont sont effectuées les transactions entre les personnes est totalement laissée à l’homme, à condition que les principes de l’Islam -tels que l’honnêteté, la transparence- soient respectés. D’autre part, la partie des ‘ibadaat (actes de dévotion) est un domaine interdit à l’intellect humain car ces actes ne sont pas accessibles à la raison et l’intellect humain ne peut donc pas apporter sa contribution à cet égard. Comme l’impossibilité de savoir pourquoi, par exemple, la deuxième prière (duhr) comporte quatre parties et non trois. C’est pourquoi l’Islam parle de al’ila atta’boedia (motif religieux) dont il est impossible de connaître la cause, ce qui s’applique entre autres aux ‘ibadaat, et de al’ila al’aqlia (motif raisonnable) dont il est possible de découvrir la cause par déduction ou induction.

<sup>26</sup> A. RAISSOUNI & M. JAMALBARUT, *Alijtihad Annas Alwaqi Almaslaha*, p. 37.

## 5.5.4 EXERCICES

### Exercice 1: Terme et description

Complétez chaque description par le terme correct:

Moe'amalat - Ijtihad - Maslaha - Alistihsaan- Ibadaat

#### Ijtihad

Un outil qui permet aux musulmans de renouveler constamment leur compréhension de la réalité et de la révélation.

#### Alistihsaan

Le négliger d'une règle générale de l'Islam afin d'accommoder les personnes dans leur bien-être..

#### Moe'amalat

Il est accessible à la raison et peut donc être considéré comme ayant la pleine primauté de la maslaha.

#### Maslaha

Le principe le plus élevé de l'Islam est de prendre en compte le bien-être des gens comme Allah lui-même le déclare dans le Coran : "Que la paix soit avec vous, votre Seigneur s'est prescrit la miséricorde" .

#### Ibadaat

-Ne peut être soumis à la raison, de sorte que le motif ou la raison d'un acte rituel est impossible à déterminer.

## Exercice 2 : Encerclez la bonne réponse.

### 1. Hadith

A. Il n'existe aucun hadith dans lequel le prophète Mohammed encourage fortement les musulmans à utiliser l'ijtihad.

**B. Il existe un hadith dans lequel le prophète Mohammed encourage fortement les musulmans à faire usage de l'ijtihad.**

### 2. Individu

A. Il est vrai que chaque individu peut dire et faire ce qu'il veut au nom de l'Islam à volonté.

**B. Il n'est pas vrai que chaque individu peut dire et faire ce qu'il veut au nom de l'Islam.**

C. Parfois, il se peut qu'un individu puisse dire et faire ce qu'il veut au nom de l'Islam.

### 3. Méthodes

**A. Tout au long de l'histoire de l'Islam, les savants ont développé certaines méthodes d'interprétation des textes.**

B. Les spécialistes de l'Islam n'ont pas développé de méthodes spécifiques d'interprétation des textes.

C. Il n'existe pratiquement aucune méthode d'interprétation des textes.

### Exercice 3 : Valeurs, droits de l'homme et le Coran.

Indiquez l'article sur les droits de l'homme (lettre) et le verset Coranique (chiffre) corrects sous la valeur appropriée.

	<b>Les droits de l'homme</b>
<b>A</b>	<b>ARTICLE 2</b> Chacun a droit à tous les droits, que vous soyez jeune ou vieux, homme ou femme, quelle que soit la couleur de votre peau, la religion que vous pratiquiez ou la langue que vous parlez.
<b>B</b>	<b>ARTICLE 4</b> Nul ne peut être tenu en esclavage ou en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sous toutes ses formes sont interdits.
<b>C</b>	<b>ARTICLE 11</b> Vous êtes innocent jusqu'à preuve du contraire; vous avez le droit de vous défendre contre les accusations.
<b>D</b>	<b>ARTICLE 14</b> Si vous êtes victime de violations des droits de l'homme, vous avez le droit de vous rendre dans un autre pays et de demander à ce dernier de vous protéger.
<b>E</b>	<b>ARTICLE 12</b> Vous avez le droit au respect de votre vie privée : vous devez être protégé si quelqu'un vous harcèle, ouvre vos lettres ou dit du mal de vous.
<b>F</b>	<b>ARTICLE 23</b> Vous avez le droit de travailler dans la profession que vous avez choisie. Vous avez également le droit à un salaire équitable pour votre travail. Les hommes et les femmes doivent être payés de manière égale pour le même travail.
<b>G</b>	<b>ARTICLE 18</b> Vous avez le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Coran	
1	"Les hommes ont ce qu'ils méritent, et les femmes ont ce qu'elles méritent." (Coran 4:32)
2	"Ô hommes! En effet, votre Seigneur est unique et votre père (Adam) est unique. Un arabe n'est pas meilleur qu'un non-arabe, et un non-arabe n'est pas meilleur qu'un arabe ; un blanc n'est pas meilleur qu'un noir, et un noir n'est pas meilleur qu'un blanc - sauf en termes de piété et de bonnes actions." (Prononciation du Prophète Muhammad, rapportée par l'Imaam Ahmad, 22391, al-Silsilat al-Saheeh 2700)
3	"Dieu n'aime pas que l'on parle ouvertement du mal, sauf lorsque quelqu'un a été maltraité. Dieu entend et sait." (Coran 4:148)
4	"il n'y a pas de contrainte dans la religion." (Coran, 2:256) "Celui qui veut, peut croire, et celui qui veut, peut ne pas croire." (Coran 18:29)
5	"Et si l'un des idolâtres cherche à se protéger de vous, protégez-le jusqu'à ce qu'il entende la parole de Dieu, puis laissez-le atteindre un lieu sûr." (Coran 9:6)
6	Le prophète Mohammed a dit: "Il y a trois personnes contre lesquelles je serai moi-même un procureur le jour du jugement dernier. L'un de ces trois, c'est celui qui transforme un homme libre en esclave, puis le vend et mange cet argent." (Bukhari, Ibn Majjah)
7	"Vous qui croyez! N'entrez pas dans des maisons autres que la vôtre avant d'avoir demandé la commodité et salué leurs occupants. C'est mieux pour vous; vous serez peut-être prévenu. Si vous n'y trouvez personne, n'y entrez pas, à moins qu'on ne vous en donne la permission; mais si on vous dit: "Retournez-y", retournez-y. C'est plus pur pour vous; Dieu sait ce que vous faites." (Coran 24:27-28)

Valeurs	Égalité	Sécurité	Indépendance	Privée	Autodétermination	Liberté-de religion	Justice
Droits de l'homme	A	D	F	E	B	G	C
Coran / Sunnah	2	5	1	7	6	4	3

## 5.6 GLOSSAIRE

**Ta'rud al'aql wa annaql:** Tension entre la raison et la foi.

**Ibn Rush, Averroès:** philosophe musulman.

**Fasl Almaqaal:** Livre écrit par Ibn Rush.

**Ijtihad :** Faire un effort complet.

**Allahu a'lam :** Allah sait mieux.

**Les lois divines :** La volonté ou la direction d'Allah.

**Charia :** loi islamique, rituels, croyances, philosophie.

**Tafsir :** Interprétation de l'Islam.

**Fiqh :** Doctrine, rituels islamiques, loi islamique.

**Moe'amalaat :** Actions sociales.

**Laïcité :** Séparation de l'Église et de l'État.

**Hasana :** Bonne action.

**Hadieth :** Récits d'événements de la vie du prophète Mohammed.

**Maslaha :** Le bien-être.

**Nas :** Révélation.

**Hanafia :** La religion pure.

**Kitab almastur :** Révélation.

**Kitab almandoer :** La réalité.

**Ibda'at :** Rituels

## 5.7 TRANSCRIPTION DE LA VIDÉO 5

Professeur: Lindsay, fais attention avec le sel s'il te plaît, tu n'en as besoin que d'un petit peu, pas de tout le sac. Ahmed, comment est le Khubz que ta mère a fait pour nous?

Ahmed: Je pense que c'est presque fait, M. Roberts!

Lindsay: Je pense que c'est génial que nous fassions notre part pour la société. Nourrir les pauvres dans le cadre d'un effort communautaire fait partie de notre démocratie.

Ahmed: Je ne sais pas... Mon père a dit l'autre jour qu'il, et en fait il veut dire que nous, les musulmans, ne reconnaissons pas la démocratie parce que rien ne peut être au-dessus de l'Islam.

Lindsay: Et qu'en pensez-vous?

Ahmed: Je suis un peu confus. Je veux dire, on dit que la démocratie est une question de lois humaines, ce qui est vrai, je pense. Et mon père dit aussi que c'est Allah et seulement Allah qui peut faire des lois, pas un comité de ...personnes.

Hassan: Votre père utilisait-il les gens dans ce sens ou utilisait-il les infidèles?

Ahmed: Je ne me souviens pas de ça... Est-ce vraiment important?

Hassan: Eh bien mon garçon, je pense que les idées avec lesquelles tu te débats peuvent mener à des pensées dangereuses.

Lindsay: Hey, pas besoin de lui faire peur parce qu'il a une opinion différente.

Ahmed: Non Lindsay, s'il vous plaît, laissez-le s'exprimer.

Hassan: Je viens d'un pays où l'islam est instrumentalisé et souvent pour des raisons politiques.

Lindsay: Je ne peux même pas imaginer ce que l'on peut ressentir, ne pas pouvoir parler librement.

Hassan: Croyez-moi, la liberté est sous-estimée, mais vous ne la connaissez pas tant qu'elle ne vous a pas été retirée. Dans mon pays, j'étais un homme respecté. En tant que pharmacien, je connaissais personnellement de nombreuses personnes. Ce fut un choc encore plus grand pour moi quand les gens que j'aidais se sont retournés contre moi. Et c'était à cause d'une mauvaise interprétation de ma propre foi bien-aimée.

Ahmed: Je ne comprends pas.

Hassan: Ils étaient aussi contre la démocratie et croyaient que l'Islam était la seule loi que nous devons suivre. Et bien que les principes éthiques les plus importants de l'Islam soient les fondements de l'Islam, tels que les droits de l'homme qui interdisent le meurtre, le vol, l'injustice, la discrimination, etc. ils choisissent une interprétation différente pour imposer leur façon de penser à chacun d'entre nous.

Lindsay: Je vois... Vous n'aviez plus la liberté de pratiquer vos croyances.

Hassan: Exactement... Et en fuyant, j'ai échappé à la peine de mort à la recherche d'un abri.

Ahmed: Wow, c'est une histoire difficile.

Hassan: Et vous savez... ce que je ne comprends vraiment pas chez ces radicaux? Si vous lisez l'Islam selon son esprit, alors il y a de nombreuses similitudes avec la déclaration des droits de l'homme.

Par exemple, la liberté de pensée, de conscience et de religion est presque la même chose que le Coran 2:257: "Il n'y aura aucune contrainte dans l'acceptation de la religion", qui garantit également que la religion ne peut jamais être quelque chose d'imposé aux gens.

Lindsay: C'est en fait très intéressant.

Ahmed: C'est encore une fois quelque chose qui a à voir avec l'interprétation de mots qui proviennent d'un texte dont le contexte est complètement différent. Je n'aurais jamais cru que les gens rendraient la religion si compliquée?

Hassan: Oui, en effet, les gens rendent souvent les choses plus difficiles qu'elles ne le sont et souvent pour leurs propres intérêts. Et ce n'est pas seulement le cas de la religion. Elle provient également d'idéologies différentes. Saviez-vous que c'est également différent dans chaque pays islamique? Cela dépend beaucoup de la culture et de l'interprétation du Coran. Vous remarquez que les pays ayant une interprétation conservatrice de l'islam influencent également leur législation de manière conservatrice.

Lindsay: Je pense que dans la plupart des démocraties, la liberté de religion est un droit constitutionnel, et l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme garantit également la liberté de religion et son expression.

Ahmed: Le prophète Mahomet a rédigé la Convention de Médine, qui consacre l'amour, la tolérance et la coexistence entre les différentes communautés et tribus, quelle que soit leur religion.

Hassan: Effectivement. Je vois en effet que vous appliquez la bonne méthode d'interprétation du Coran. Cela ne serait pas vrai dans une théocratie radicale, un pays où la religion fait loi.

Je suis heureux que l'Europe m'ait donné un abri. Et maintenant, je redonne à la société en faisant du bénévolat pour la Ligue des droits de l'homme. C'est juste que ça fait du bien.

## 5.8 BIBLIOGRAFIE

- M. FAIRUSABADI, Alqamus Almuhiid, Beiroet, Al-Resalah Publishers, 2005, p. 387.
- A. JAMALOUDIEN, Nihajat Assul Fi Sharh Alusul, 5de ed., Cairo, 'Alim Alkutub, 2009, p. 169.
- J. IBN ALHAJIB, Mukhtasar Muntaha Musul Wa Alamal Fi 'Ilamai Alusul Wa Aljudal, 2de ed., Beiroet, Dar Ibn Hazm, 2006, p. 289.
- ALHAMAM, Attahrir, Cairo, Almaktaba Alhasania Almasria, 2005, p. 523.
- A. RAISSOUNI & M. JAMALBARUT, Alijtihad Annas Alwaqi Almaslaha, p. 37.
- A. RAISSOUNI & M. JAMALBARUT, Alijtihad Annas Alwaqi Almaslaha, Damascus, Dar Al kr, 2000, p. 30
- IBN MOHAMMED ALGAZALI, Almankhul Min Ta'liqat Alusul, Damascus, Dar Al kr, 1980, p. 197
- M. IBN ISMAIEL ALBOUKHARI, Aljami' Assahih, p. 29.
- IBN CHIHAAB IBN RAJAB, Jami' 'Ulum Wa Alhikam, Beiroet, 2de ed., Al-Resalah Publishers, 2001, p. 207.
- S. IBN ABDELQAWI ATTOFI, Kitab Atta'jien Fi Sharh Alarba'in, Beiroet, Mu'sasatu Arrajan, 1998, p. 237.
- RAISSOUNI & M. JAMALBARUT, Alijtihad Annas Alwaqi Almaslaha, p. 37.
- M. IBN ISMAIEL ALBOUKHARI, Aljami' Assahih, 4de ed., Cairo, Almatba'ati Assala a, 2004, p. 372.
- M. FAIRUSABADI, Alqamus Almuhiid, Beiroet, Al-Resalah Publishers, 2005, p. 387.
- A. JAMALOUDIEN, Nihajat Assul Fi Sharh Alusul, 5de ed., Cairo, 'Alim Alkutub, 2009, p. 169.
- J. IBN ALHAJIB, Mukhtasar Muntaha Musul Wa Alamal Fi 'Ilamai Alusul Wa Aljudal, 2de ed., Beiroet, Dar Ibn Hazm, 2006, p. 289.
- A. ALHAMAM, Attahrir, Cairo, Almaktaba Alhasania Almasria, 2005, p. 523.

# CiRRA

CENTRE OF EXPERTISE FOR INTELLECTUAL REFORMATION, RESEARCH AND ADVICE



Brahim Bouzarif (né en 1982) est enseignant en théologie/philosophie islamique et vice-directeur du CiRRA. Il est diplômé de la faculté de théologie de l'université Imam de Riyad. Il est également titulaire d'un master en études religieuses de la KU Leuven. Brahim est Khatib Al-Jumu'a (imam des prières du vendredi). Il a prêché dans plusieurs mosquées en Flandre (Belgique). Brahim Bouzarif est largement impliqué dans des programmes de déradicalisation dans les écoles et les prisons en Belgique depuis 2017. Il propose également des formations aux enseignants et aux directeurs d'école sur des thèmes tels que "Comment gérer la diversité philosophique ?"

 **DUC8 Consortium**



Lapino Albino



Ce livre a été financé par le Fonds de Sécurité Intérieure de l'Union Européenne - Police.

